

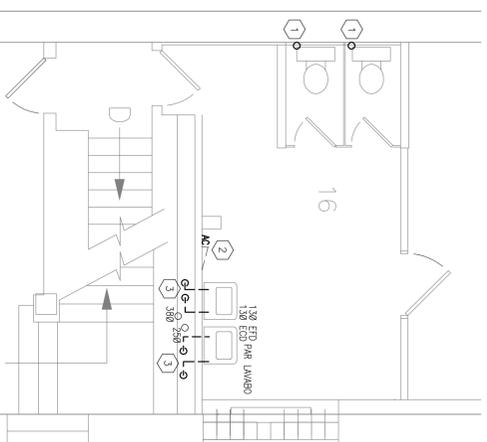




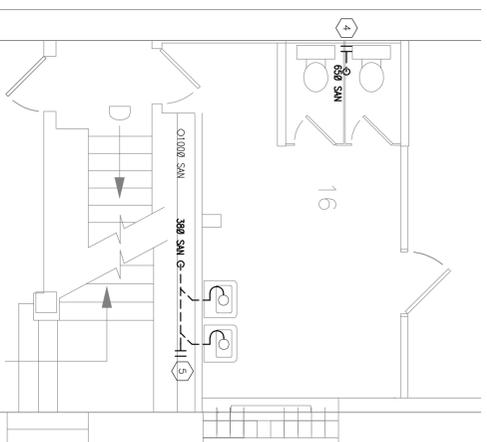


**NOTES GÉNÉRALES**

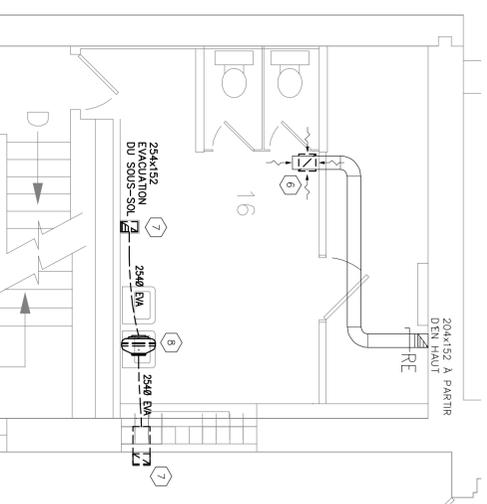
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉTACHEMENTS SUR PLACE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIERS DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER AVEC L'APPREHENSION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AVANT D'ENTRER LES COMPLETS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAI ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGERER AU-DELÀ DE L'ARÊTE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



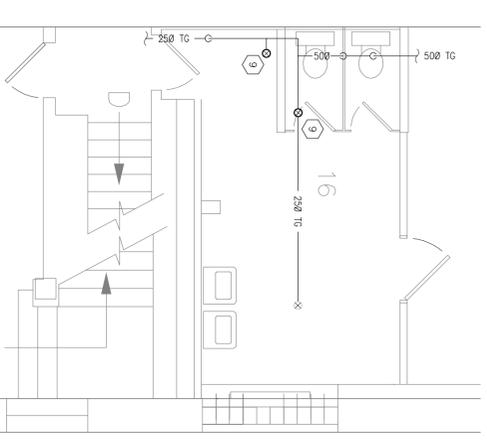
1 PLOMBERIE, EAU DOMESTIQUE - REZ-DE-CHAUSSEE  
 MO1 ECHELLE = 1:50



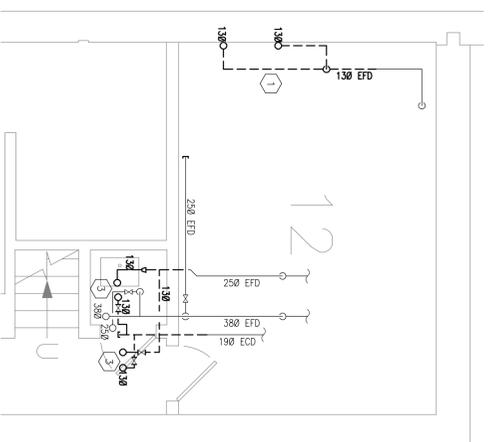
2 PLOMBERIE, DRAINAGE - REZ-DE-CHAUSSEE  
 MO1 ECHELLE = 1:50



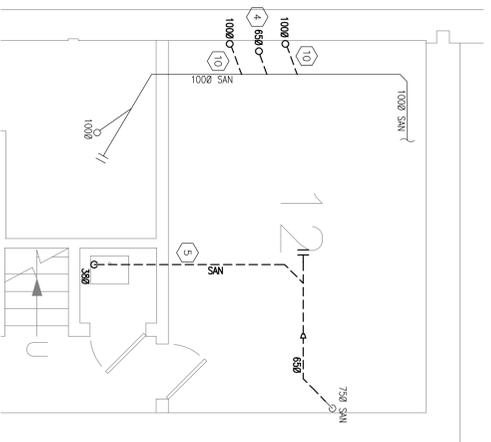
3 VENTILATION - REZ-DE-CHAUSSEE  
 MO1 ECHELLE = 1:50



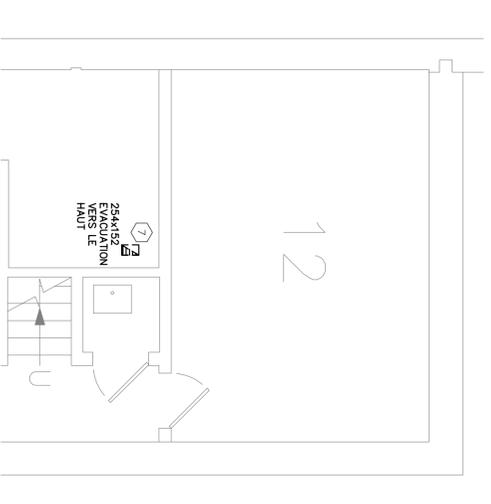
4 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE - REZ-DE-CHAUSSEE  
 MO1 ECHELLE = 1:50



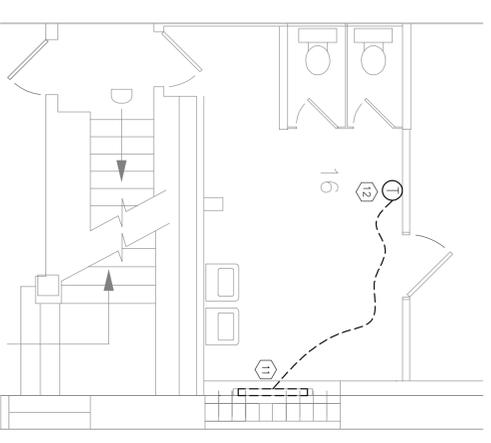
5 PLOMBERIE, EAU DOMESTIQUE - SOUS-SOL  
 MO1 ECHELLE = 1:50



6 PLOMBERIE, DRAINAGE - SOUS-SOL  
 MO1 ECHELLE = 1:50



7 VENTILATION - SOUS-SOL  
 MO1 ECHELLE = 1:50



8 CHAUFFAGE - REZ-DE-CHAUSSEE  
 MO1 ECHELLE = 1:50

**NOTES SPÉCIFIQUES À LA DÉMOLITION :**

- TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU FROIDE DOMESTIQUE OBSERVANT LES TOILETTES À ENLEVER ISOLANT THERMIQUE.
- PORTE D'ACCÈS À LA GAMME TECHNIQUE EN PLACE À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN.
- TRAVAUX DE FROID ET CHAUDE DOMESTIQUE MENANT À CHAQUE LAMBRO À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, AINSI QUE LES SUPPORTS, CONTRÔLES ET ACCESSOIRES, SUPPLÈS ET ISOLANT THERMIQUE.
- REGARD DE NETTOYAGE, TIVAUTIÈRE SANITAIRE ET ISOLANT THERMIQUE À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN.
- TIVAUTIÈRE SANITAIRE EN PLACE ASSOCIÉ AUX LAMBROS, AINSI QUE LES SUPPORTS, SPINON, ACCESSOIRES ET ISOLANT THERMIQUE À ENLEVER.
- GRILLE DE VENTILATION DE RÉGÉNÉRATION EN PLACE À ENLEVER, CONDUIT DE VENTILATION ASSOCIÉ À ENLEVER AINSI QU'IL CONVIENT.
- CONDUIT D'ÉVACUATION À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN POUR LASSER PLACE AU NOUVEL OUVRAGE.
- VENTILATEUR D'ÉVACUATION DE MODÈLE OMEGA/PRO PY-200X À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, AINSI QUE LES SUPPORTS, CONTRÔLES ET ACCESSOIRES, LE VENTILATEUR ET CONTRÔLER À REMETTRE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- TÊTE DE TRINCHIERE RELIÉE À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, VOR DESSIN S843-M02 POUR DÉTERMINER LA TIVAUTIÈRE À ENLEVER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE TÊTE DE TRINCHIERE.
- TIVAUTIÈRE SANITAIRE ASSOCIÉ AUX TOILETTES À ENLEVER TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, AINSI QUE LES SUPPORTS, ACCESSOIRES ET ISOLANT THERMIQUE.
- BOUILLIER À VAPEUR À ENLEVER, AINSI QUE LA TIVAUTIÈRE D'ALIMENTATION EN VAPEUR, LA TIVAUTIÈRE DE CONDENSAT, LES PAROISSES À FLOTTEUR FIXÉE ET LE SPINON DU THERMOSTAT. TRAVAUX D'ALIMENTATION EN VAPEUR EXISTANT (19 mm) À DÉTRUIRE AU SOUS-SOL, TRAVAUX DE RETOUR DE CONDENSAT EXISTANT (19 mm) À DÉTRUIRE AU SOUS-SOL, COPPER ET ISOLER LA TIVAUTIÈRE AU SOUS-SOL, VOR SPÉCIFICATIONS POUR LES DÉBRIS EN VAPEUR DE AMBROSIA ET DIVISION.
- THERMOSTAT PNEUMATIQUE À ENLEVER PAR DIVISION 25 AINSI QUE LE CONDUIT D'AIR ASSOCIÉS TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, COUPER À LA TIVAUTIÈRE PRINCIPALE.

**LÉGENDE DES SYMBOLES DU DESSIN MÉCANIQUE**

---	EXISTANT TYPIQUE
---	NOUVEAU TYPIQUE
---	DÉMOLITION/RETRAIT TYP
---	EAU FROIDE DOMESTIQUE
---	EAU CHAUDE DOMESTIQUE
---	TIVAUTIÈRE FROID/SANITAIRE
---	VENT
---	TIVAUTIÈRE DES GARDIENS
---	VALVE
---	PACIFIQUE DE NETTOYAGE
---	CAUSATION HAUT
---	RÉDUCTION DE LA CAUSATION
---	SPINON SANITAIRE
---	SPINON DE SOL
---	OCULIER - TÊTE DE TRINCHIERE SUSPENDUE
---	OCULIER - TÊTE DE TRINCHIERE RELIÉE
---	DAUVERE DE LA TIVAUTIÈRE EN MW
---	PANNEAU D'ACCÈS

**LÉGENDE DES SYMBOLES DU DESSIN MÉCANIQUE**

[Symbol]	RESERVOIR DE GAINES RECTANGULAIRE
[Symbol]	COUDE À 90°
[Symbol]	COUDE À 45°
[Symbol]	AUGMENTATION DU CONDUIT D'APPROVISIONNEMENT RECTANGULAIRE
[Symbol]	AUGMENTATION DU CONDUIT DE REVERSE/D'ÉVACUATION RECTANGULAIRE
[Symbol]	RÉDUCTION DU CONDUIT D'APPROVISIONNEMENT RECTANGULAIRE
[Symbol]	RÉDUCTION DU CONDUIT DE REVERSE/D'ÉVACUATION RECTANGULAIRE
[Symbol]	GAINÉ FLEXIBLE
[Symbol]	REGISTRE DÉCOUVRAGE
[Symbol]	VALIET COUPE-FEU
[Symbol]	THERMOSTAT (PNEUMATIQUE)
[Symbol]	CADÈNE DES COMMUNES
[Symbol]	VENTILATEUR D'ÉVACUATION MURALE
[Symbol]	VENTILATEUR D'ÉVACUATION EN LIGNE
[Symbol]	DIMENSIONS DES CONDUITS RECTANGULAIRES EN MW
[Symbol]	IDENTIFICATION DE LA GRILLE DE RETOUR/D'ÉVACUATION

<b>N/DU DESSIN</b>	<b>LIGNE DES DESSINS MÉCANIQUES</b>
5863-M01	REZ-DE-CHAUSSEE ET SOUS-SOL - DÉMOLITION
5863-M02	REZ-DE-CHAUSSEE ET SOUS-SOL - NOUVEL AMÉNAGEMENT

A	A Detail no.
B	N° du détail
C	Location drawing no.
	C Drawing no.
	dessin n°

**M7 NOUVELLE DOUCHE POUR FEMMES**

**CAMPUS DU CHEMIN MONTRÉAL**

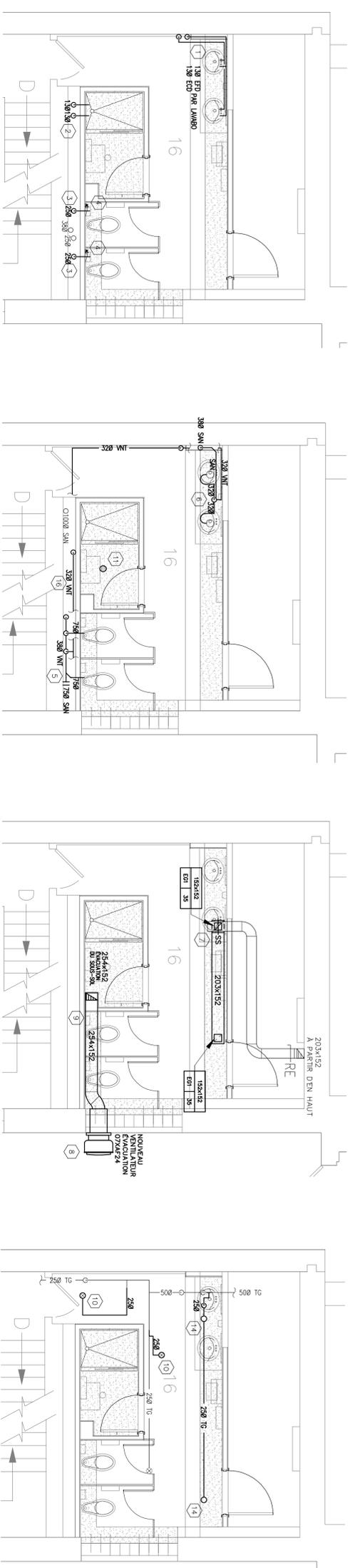
**REZ-DE-CHAUSSEE ET SOUS-SOL - DÉMOLITION**

designed	conçu	date	date
ZF		OCTOBRE 2020	
drawn	dessiné	scale	échelle
ZF		1:50	
checked	vérifié	sheet	feuille
MZ		1 of/de	2
approved	approuvé	M.O.no.	D.T.no.
ALS			
drawn	dessiné		
5863-M01			



**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIERS DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER AVEC L'APPREHENSION DES REPRÉSENTANTS DES INTERÉRESSÉS.
- TOUTS LES ABECTS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT EFFECTUER CONFORMEMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAI ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIERE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'ABRÈ DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE Fois LES TRAVAUX TERMINÉS.

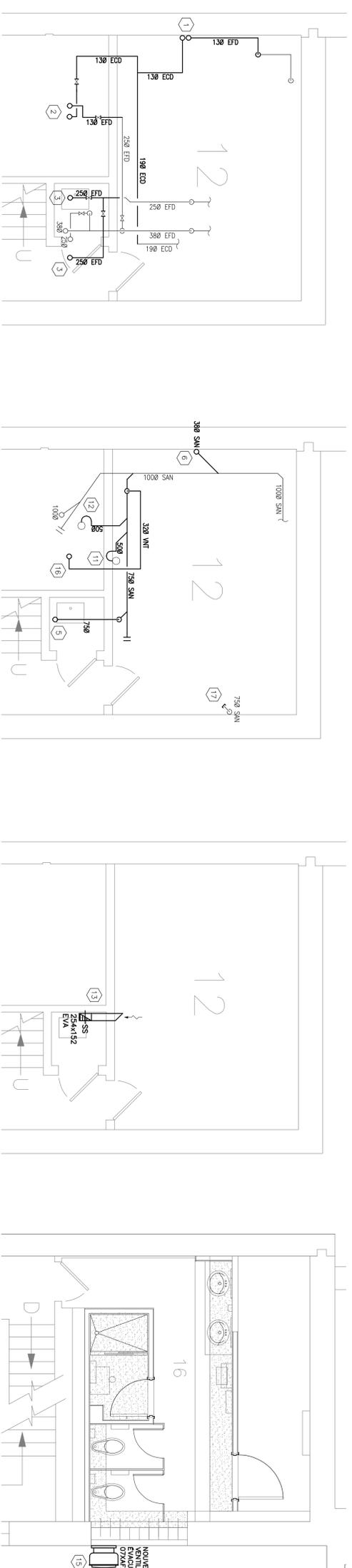


1 PLOMBERIE, EAU DOMESTIQUE – REZ-DE-CHAUSSEE  
ÉCHELLE = 1:50

2 PLOMBERIE, DRAINAGE – REZ-DE-CHAUSSEE  
ÉCHELLE = 1:50

3 VENTILATION – REZ-DE-CHAUSSEE  
ÉCHELLE = 1:50

4 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE – REZ-DE-CHAUSSEE  
ÉCHELLE = 1:50



5 PLOMBERIE, EAU DOMESTIQUE – SOUS-SOL  
ÉCHELLE = 1:50

6 PLOMBERIE, DRAINAGE – SOUS-SOL  
ÉCHELLE = 1:50

7 VENTILATION – SOUS-SOL  
ÉCHELLE = 1:50

8 CONTROLES – REZ-DE-CHAUSSEE  
ÉCHELLE = 1:50

**REMARQUES RELATIVES AUX NOUVEAUX TRAVAUX :**

- FOURNIR DE NOUVELLES TOUVERIES D'EAU FROIDE ET CHAUDE DOMESTIQUE AUX NOUVEAUX WASHOS, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES ENDOSSES DE WASHBAY ET D'ISOLATION.
- FOURNIR DE NOUVELLES TOUVERIES D'EAU FROIDE ET CHAUDE DOMESTIQUE À LA NOUVELLE DOUCHE, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES ENDOSSES DE WASHBAY ET D'ISOLATION.
- FOURNIR DE NOUVELLES TOUVERIES D'EAU FROIDE ET CHAUDE DOMESTIQUE AUX NOUVELLES TOILETTES, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN. VOIR SPÉCIFICATIONS POUR LES ENDOSSES DE WASHBAY ET D'ISOLATION.
- FOURNIR UNE NOUVELLE PORTE DACCÈS POUR CHAQUE TOILETTE.
- FOURNIR LA TOUVERIE DE DRAINAGE SANITAIRE POUR LES NOUVELLES TOILETTES, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN. FOURNIR DE NOUVEAUX TRAVAUX DE VENTILATION, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, ET LA VENTILATION EN PLACE DANS LE PUIS SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES ENDOSSES DE VENTILATEUR ET D'ISOLATION.
- FOURNIR DE NOUVEAUX TRAVAUX DE DRAINAGE SANITAIRE POUR LES NOUVEAUX WASHOS, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN. FOURNIR DE NOUVEAUX TRAVAUX DE VENTILATION, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN, ET LA VENTILATION EN PLACE DANS LE PUIS DE SERVICE. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES ENDOSSES EN MATIÈRE DE TUYAUTERIE.
- FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS DE VENTILATION, UN NOUVEAU VOLET COUPE-FEU ET UNE NOUVELLE CHAÎLE TROVADOUR DE LA TAILLE ET À L'EMPLACEMENT INDICÉS. CACHER EN FONCTION DU DÉBUT D'UNE NOUVEAU, TOUTES LES NOUVELLES CAVALLATIONS À SUSPENDRE À LA STRUCTURE DU PLAFOND OU BRANCHE. INSTALLER LES CONDUITS ET À SUSPENDRE À LA STRUCTURE DU PLAFOND OU BRANCHE. INSTALLER LES CONDUITS ET À SUSPENDRE À LA STRUCTURE DU PLAFOND OU BRANCHE.
- PLUS HAUT POSSIBLE AU-Dessus DE LA NOUVELLE PORTE, DÉCALER LE CONDUIT EN CONSÉQUENCE. NOUVEAU VOLET COUPE-FEU À INSTALLER DANS LA DALLE DU PLAFOND.
- FOURNIR UN NOUVEAU VENTILATEUR D'ÉVACUATION MURALE, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES DIMENSIONS EN MATIÈRE DE DÉGAGEMENTS POUR CONSTATER LES DIMENSIONS EN MATIÈRE DE DÉGAGEMENTS EN DÉFINI DE SPACER EN UN DE DÉMONTAGE DE LA MÊME TAILLE QUE LE RÉGISTRE AMBRIORÉ. LE CHASSIS DE VENTILATION DOIT ÊTRE MURÉ DUNE ISOLATION THERMIQUE.
- FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'ÉVACUATION AU-DESSUS DU SOUS-SOL, ASSURER SUFFISAMMENT LE DÉGAGEMENT DE LA TAILLE DE 3,0 m DU CONDUIT S'AGISSANT DU VENTILATEUR D'ÉVACUATION. LA PREMIÈRE SECTION DE 3,0 m DU CONDUIT CONFORMEMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
- FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'ÉVACUATION, UN NOUVEAU VOLET COUPE-FEU AU POINT DE TRAVERSÉE DE LA DALLE DE 2540x152, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN.
- FOURNIR DE NOUVELLES TÊTES DE VENTILATION SUSPENDUES AINSI QU'UNE NOUVELLE TUYAUTERIE, TEL QU'INDIQUÉ. VOIR SPÉCIFICATIONS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.
- FOURNIR UNE NOUVELLE TOUVERIE SANITAIRE, AVEC SPACER EN P ET SUPPLÉMENTS, POUR LES ENDOSSES EN MATIÈRE DE DÉGAGEMENTS EN DÉFINI DE SPACER EN UN DE DÉMONTAGE DE LA MÊME TAILLE QUE LE RÉGISTRE AMBRIORÉ. LE CHASSIS DE VENTILATION DOIT ÊTRE MURÉ DUNE ISOLATION THERMIQUE.
- FOURNIR UNE NOUVELLE TOUVERIE SANITAIRE, AVEC SPACER EN P ET SUPPLÉMENTS, POUR LES ENDOSSES EN MATIÈRE DE DÉGAGEMENTS EN DÉFINI DE SPACER EN UN DE DÉMONTAGE DE LA MÊME TAILLE QUE LE RÉGISTRE AMBRIORÉ. LE CHASSIS DE VENTILATION DOIT ÊTRE MURÉ DUNE ISOLATION THERMIQUE.
- FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'ÉVACUATION MURÉS TRON VOLET COUPE-FEU AU POINT DE TRAVERSÉE DE LA DALLE DE 2540x152, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN.
- TOUVERIE, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN.
- LA DIVISION 25 FOURNIRA LES PRÉFÉRENDUS DE SORTIE MURÉES (D'ARRÊTÉ/PARÉTI ET PARÉTI) POUR LE NOUVEAU VENTILATEUR. LE SIGNAL DÉFINI DU VENTILATEUR (ANALOGUE) AU SYSTÈME DE LA DIVISION 25. TOUTS LES TRAVAUX DE DÉMONTAGE DES CONTROLES ET LES NOUVEAUX TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR AMBRIOR.
- FOURNIR DE NOUVEAUX TRAVAUX DE VENTILATION, TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN.

IDENTIFICATION	LOCALISATION	USAGE	FABRICANT	MODELE	TAILLE	PERFORMANCE DU VENTILATEUR			DONNÉES SUR LE MOTEUR			REMARQUES		
						DEBIT D'AIR (l/s)	PRESSION STATIQUE (Pa)	tr/min	HP	tr/min	TENSION/PHASE/FREQUENCE (HZ)		SONNES	POIDS (kg)
07XAF24	MUR EXTÉRIEUR DES SALLES DE TOILETTES DES FEMMES	VENTILATEUR	TWIN CITY	DCRW	093B	159	124	1333	0.33	1750	115/1/60	5.6	34	1.2,3,4,5

**REMARQUES :**

- GRILLAGE AVAIRE (AGIER ZINCIÉ)
- RÉGISTRER ANTI-RETOUTOUR EN ALUMINIUM
- RÉGULATEUR DE VITESSE, EXPÉDIE EN VRAC POUR UNE CONNEXION SUR PLACE SELON LA DIVISION 25
- INTERRUPTEUR D'ISOLEMENT SANS FUSIBLE (NEMA 1) EXPÉDIE EN VRAC POUR CONNEXION SUR PLACE SELON LA DIVISION 26
- VOIR SPÉCIFICATIONS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

CHÂLES ET DÉRIVÉS				
IDENTIFICATION	USAGE	MONTÉ	TYPE	REMARQUES
EG1	VENTILATEUR D'ÉVACUATION	SURFACE	ALVÉOLÉ	
		DIMENSIONS		
		LONGUEUR (mm)	LARGEUR (mm)	COULET (mm)
		152	152	S. O.
				1,2

**REMARQUE :**

- COULEUR AU CHOIX DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
- COUPE-RENDRE REGISTRE DÉCOULBRAGE INTÉGRAL

